



Comptages de véhicules poids lourds au poste frontière de Rekkem en 2009

En 2009, le trafic poids lourds au poste frontière de Rekkem est en baisse de 9,1%. La Belgique reprend la 1^{ère} place des pavillons représentés, avec 36% des parts de marché, suivie de la France (32%) et des Pays-Bas (9%).

Les parts de marché des pays de la « vieille Europe » continuent de diminuer au profit des nouveaux entrants européens, mais à un rythme moins soutenu ces deux dernières années.

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

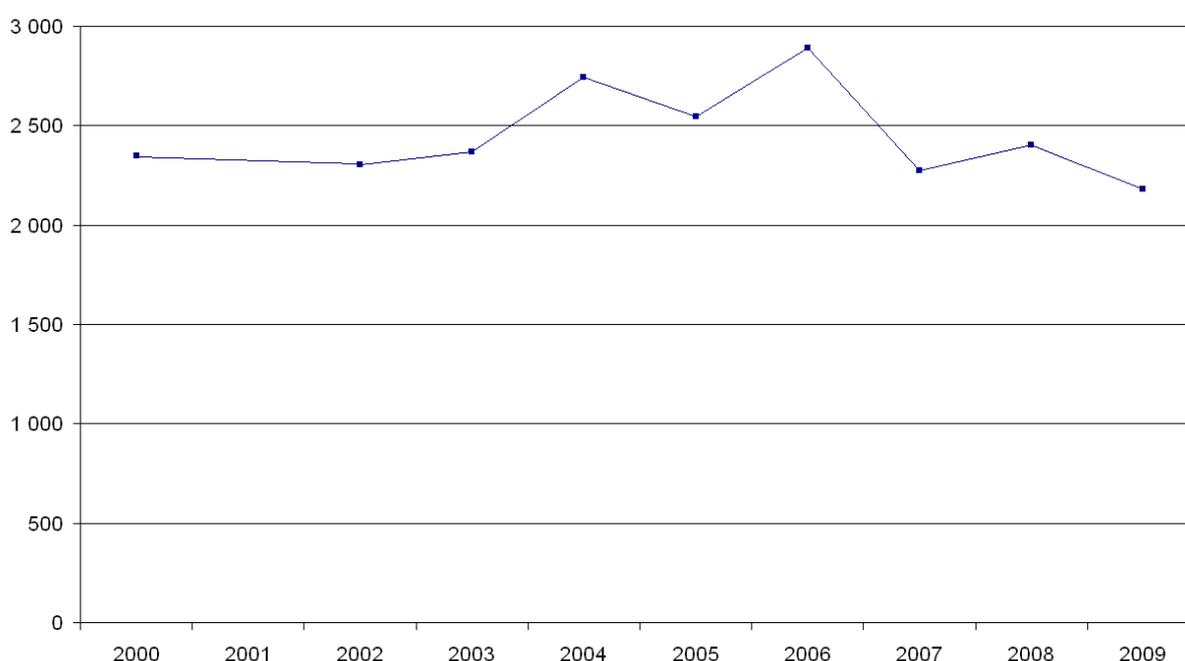


En février 2009, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, ainsi que la Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais ont procédé à un nouveau comptage des véhicules poids lourds au poste frontière franco-belge de Rekkem, situé sur l'autoroute A22. En relevant la nationalité des poids lourds sur les tracteurs, il est ainsi possible d'estimer la répartition des trafics routiers de marchandises par pavillon.

Un trafic poids lourds en baisse de 9,1% en 2009

En 2009, le nombre total de poids lourds traversant la frontière franco-belge, au cours des deux demies-journées de comptage dans les deux sens de circulation, s'élève à 2 183 véhicules. Le nombre de poids lourds est ainsi en baisse de 9,1% par rapport à l'année précédente, avec une inflexion davantage marquée pour les entrées en France (-13,0%) que pour les sorties (-4,8%). Ce recul de l'activité est certainement lié en partie au contexte économique difficile depuis la fin de l'année 2008.

Évolution du trafic poids lourds au poste frontière de Rekkem

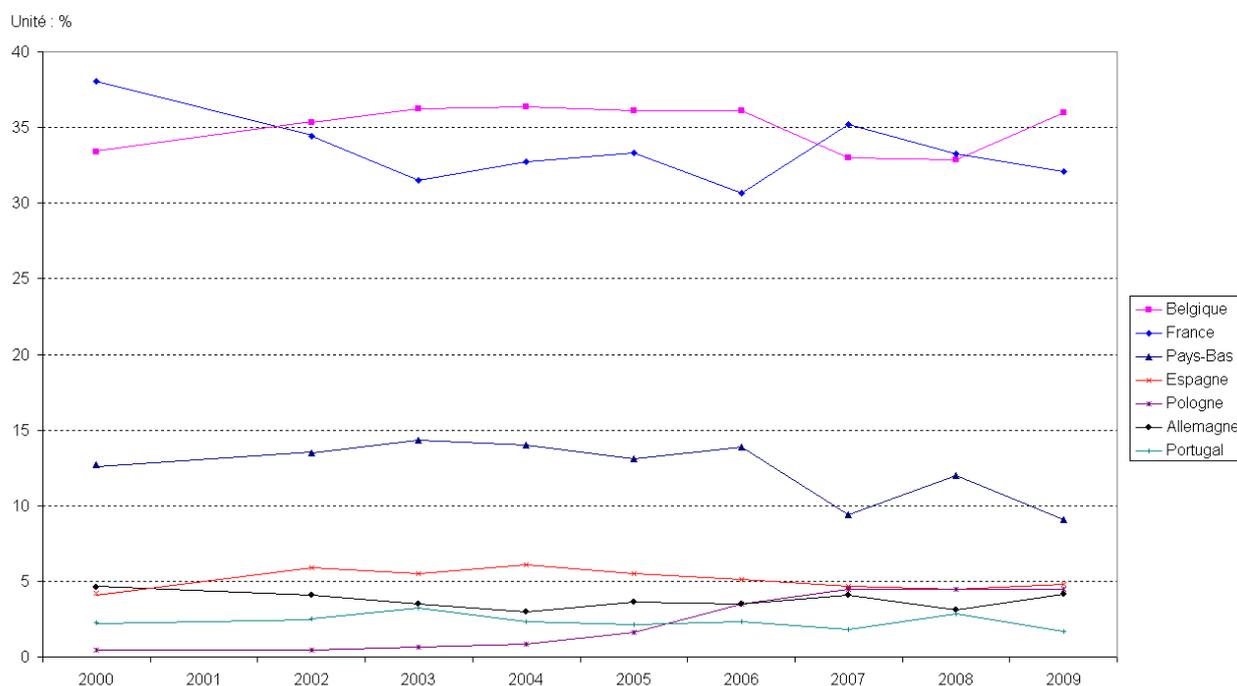


Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

La Belgique, premier pavillon en 2009

La Belgique et la France sont les premiers pavillons représentés à la frontière, avec respectivement 36,0% et 32,1% des parts de marchés en 2009. Avec les Pays-Bas (9,1%), l'Espagne (4,8%), la Pologne (4,5%) et l'Allemagne (4,1%), ces six pays regroupent 91% des camions traversant la frontière lors des comptages. Les autres nationalités présentes sont au nombre de 20, et comptent chacune moins de 2% des parts de marché. La diversité des pavillons reste donc de mise, même si le nombre de nationalités présentes est en baisse : il est de 26 au total en 2009, contre 31 en 2008.

Évolution des parts de marché des principaux pavillons



Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Avertissements

Dans cette analyse, seuls ont été comptabilisés des véhicules ; il n'est donc pas question de quantités de marchandises ou de conducteurs.

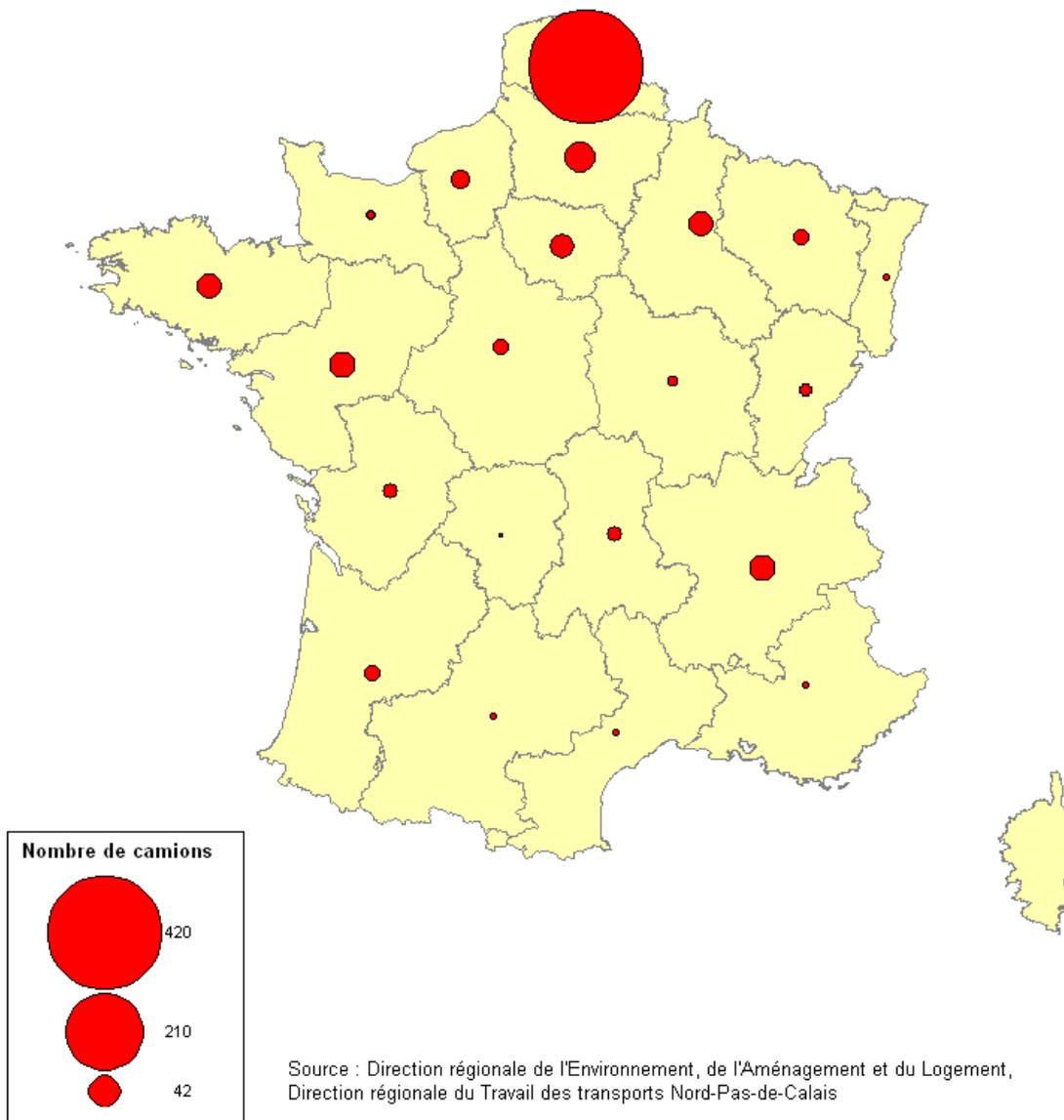
De plus, les comptages ne sont effectués que sur deux demi-journées et ne sont donc pas représentatifs de ce que sont les trafics annuels. Ils permettent avant tout de dégager une évolution locale sur plusieurs années et sont dépendants d'éventuels événements ponctuels et locaux au moment des comptages.

Il faut par ailleurs porter une attention toute particulière à la nouvelle réglementation de circulation en transit dans la métropole lilloise, entrée en vigueur en 2007. Pour des raisons de sécurité, il a en effet été décidé d'interdire depuis l'A1 dans le sens Sud-Nord le transit poids lourd de l'agglomération lilloise sur les RN356 et RN227. Cette interdiction s'applique aux camions venant de l'autoroute A1 au sud de Faches-Thumesnil, se dirigeant vers la Belgique et n'ayant aucun lieu de chargement ou déchargement avant la frontière. Cette mesure a eu pour conséquence une diminution notable des trafics comptabilisés dans le sens Sud-Nord en 2007 et a probablement impacté depuis la répartition des trafics par pavillon.

Six poids lourds français sur dix immatriculés dans la région

La plupart des poids lourds français traversant la frontière sur l'A22 est immatriculée en Nord-Pas-de-Calais. En 2009, la région représente en effet 59,9% de ces immatriculations, réparties pour 39,6% dans le département du Nord et 20,3% dans celui du Pas-de-Calais. Les autres régions d'immatriculation des poids lourds représentent chacune moins de 6% des parts de marché. Elles correspondent souvent à des régions géographiquement proches, ou à des zones où l'activité de transport routier de marchandises est relativement importante, en nombre de salariés notamment. Dans le premier cas, il s'agit de la Picardie (5,6%), la Champagne-Ardenne (4,0%), l'Île-de-France (3,6%) ou encore la Haute-Normandie (2,4%). Parmi les régions correspondant au deuxième cas de figure, se distinguent Rhône-Alpes (4,3%), les Pays de la Loire (4,1%), ainsi que la Bretagne (4,0%).

Répartition des poids lourds français traversant la frontière à Rekkem en 2009 selon leur région d'immatriculation



Une baisse des pavillons de la « vieille Europe » au profit des nouveaux entrants...

La baisse des parts de marché des pavillons de la « vieille Europe » au profit des nouveaux entrants européens se poursuit en 2009, mais à un rythme moins soutenu, à l'image de la situation 2008. Entre 2000 et 2009, la part de trafic réalisée par des camions de l'Europe des 15 est en effet passée de 98,7% à 90,7%, soit une baisse de 8,0 points en huit ans. Sur l'ensemble de la période, cette baisse est principalement due au recul des pavillons français (-6,0 points) et néerlandais (-3,7 points), et dans une moindre mesure, de ceux de l'Allemagne (-0,5%) et du Portugal (-0,6%). La Belgique fait exception à ce constat avec une progression de sa part de marché de 2,6 points en huit ans. Il faut cependant préciser que si les tendances sont fiables pour le groupe de pays de l'Europe des 15, les évolutions pour chacun des pays peuvent varier d'une année à l'autre. Ainsi, la part de marché du pavillon belge, qui était moins présent en 2008, était en baisse de 0,5 point entre 2000 et 2008.

La diminution des pavillons de l'Europe des 15 est entièrement compensée par la hausse des parts de marché des nouveaux entrants : celle-ci est passée de 0,7% en 2000 à 9,0% en 2009, soit une augmentation de 8,3 points. Cette hausse est portée par la Pologne, dont la part de marché a progressé de 4,1 points sur la période, et par la Lituanie (+1,2 point).

...Mais des évolutions plus modérées ces deux dernières années

Ces évolutions, à la hausse pour les nouveaux entrants et à la baisse pour les pays de la « vieille Europe », sont beaucoup plus modérées pour la deuxième année consécutive. Ainsi, les premiers ont connu une progression de leur part de marché de seulement 0,2 point en 2008 et 0,3 point en 2009. Pour les seconds, la baisse relevée est de respectivement 0,2 point en 2008 et 0,1 point en 2009. La situation semblerait donc se stabiliser.

Évolution des parts de marché entre 2000 et 2009 :

	Parts de marché (en %)									Évolution 2000-2009 (en point de %)
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
France	38,1	34,4	31,5	32,7	33,3	30,6	35,2	33,3	32,1	-6,0
Groupe des 4⁽¹⁾	88,4	89,1	87,6	89,2	88,0	85,7	82,3	82,6	81,9	-6,5
Groupe des 5⁽²⁾	93,0	93,2	91,1	92,2	91,6	89,2	86,3	85,7	86,0	-7,0
Europe des 27	99,4	99,5	99,3	99,1	99,3	99,8	99,4	99,5	99,7	0,3
<i>dont ancienne Europe des 15⁽³⁾</i>	98,7	98,5	97,9	97,3	96,3	94,1	91,0	90,8	90,7	-8,0
<i>dont nouveaux pays européens⁽⁴⁾</i>	0,7	1,0	1,4	1,8	3,1	5,7	8,5	8,7	9,0	8,3
Autres pays	0,6	0,5	0,7	0,9	0,7	0,2	0,6	0,5	0,3	-0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	0

Note : Attention, il y a une rupture de série en 2007, due à la fermeture de la VRU à Lille pour le transit dans le sens Sud-Nord

(1) Groupe des 4 : France, Belgique, Pays-Bas, Espagne

(2) Groupe des 5 : France, Belgique, Pays-Bas, Espagne et Allemagne

(3) France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Portugal, Italie, Luxembourg, Autriche, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Finlande, Suède et Grèce

(4) Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, République Tchèque, Slovénie, Roumanie et Bulgarie

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Hausse des parts de marché pour la Belgique, baisse pour la France et les Pays-Bas

À l'image de la baisse de 9,1% du trafic global, la quasi-totalité des pavillons voient leur trafic baisser entre 2008 et 2009.

La Belgique, premier pavillon représenté en 2009, est peu concernée par les baisses de trafic : le nombre de poids lourds belges traversant la frontière a diminué de seulement 0,6%. Ceci permet à la Belgique d'augmenter sa part de marché de 3,1 points, pour atteindre une proportion de 36,0% des camions traversant la frontière en 2009.

La France recule par contre au second rang des pavillons présents en 2009, avec une part de marché de 32,1%, pour un trafic en baisse de 12,4%.

Les Pays-Bas conservent leur troisième rang, malgré une chute des trafics de 31,3%, portant la part de marché des poids lourds néerlandais à 9,1%, soit une baisse de 2,9 points.

Les parts de marché des pavillons espagnols et polonais évoluent peu. Concernant l'Espagne, la baisse modérée du trafic (-1,9%) permet une hausse de la part de marché de 0,4 point, à hauteur de 4,8% en 2009. Quant à la Pologne, sa part de marché est stable pour la troisième année consécutive à 4,5%, malgré une baisse de trafic de 8,4%.

L'Allemagne et le Portugal connaissent des évolutions plus marquées. L'Allemagne se distingue par une hausse de trafic de 21,6%, permettant une progression de 1,0 point de part de marché, qui se situe à 4,1% en 2009. Au Portugal, les trafics sont en forte baisse (-46,4%). La part de marché des poids lourds portugais recule ainsi de 1,2 point, à hauteur de 1,7%.

Évolution des parts de marché des principaux pavillons (jours et sens de circulation confondus) :

Pavillon	Part de marché (en %)			Évolution (en point de %)	
	2000	2008	2009	2000-2009	2008-2009
France	38,1	33,3	32,1	-6,0	-1,2
Belgique	33,4	32,9	36,0	2,6	3,1
Pays-Bas	12,7	12,0	9,1	-3,7	-2,9
Espagne	4,2	4,5	4,8	0,6	0,4
Pologne	0,4	4,5	4,5	4,1	0,0
Allemagne	4,6	3,1	4,1	-0,5	1,0
Portugal	2,3	2,9	1,7	-0,6	-1,2
Lituanie	0,2	1,1	1,3	1,2	0,2
Slovaquie	0,0	1,0	0,9	0,9	-0,1
Luxembourg	0,5	0,7	0,8	0,4	0,1
Italie	0,6	0,7	0,7	0,1	0,0
Estonie	0,0	0,5	0,0	0,0	-0,4
Lettonie	0,0	0,4	0,0	0,0	-0,4
Grande-Bretagne	1,0	0,3	0,7	-0,2	0,4
République Tchèque	0,1	0,3	0,9	0,8	0,5
Roumanie	0,0	0,3	0,2	0,2	-0,1
Hongrie	0,0	0,2	0,5	0,4	0,2
Bulgarie	0,0	0,2	0,5	0,5	0,2
Slovénie	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0
Danemark	1,1	0,2	0,2	-0,9	0,0
Autriche	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Suède	0,1	0,1	0,4	0,3	0,3
Autres	0,7	0,7	0,8	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Évolution du nombre de véhicules des principaux pavillons (jours et sens de circulation confondus) :

Pavillon	Trafic									Évolution 2008-2009 (en %)
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
France	895	793	746	898	848	885	801	799	700	-12,4
Belgique	785	813	858	998	920	1 043	752	790	785	-0,6
Pays-Bas	299	311	339	385	333	400	214	288	198	-31,3
Espagne	99	136	130	167	140	148	106	107	105	-1,9
Pologne	10	10	15	23	42	102	102	107	98	-8,4
Allemagne	108	94	83	81	92	101	93	74	90	21,6
Portugal	54	58	76	64	55	67	41	69	37	-46,4
Lituanie	4	2	5	14	11	19	25	26	29	11,5
Slovaquie	0	0	0	0	2	9	17	23	19	-17,4
Luxembourg	11	7	10	15	11	20	15	17	18	5,9
Italie	14	14	28	13	25	13	12	16	15	-6,3
Estonie	0	0	1	1	2	8	5	11	1	-90,9
Lettonie	0	1	1	1	7	4	2	10	0	-100,0
Grande-Bretagne	23	14	14	7	5	16	11	8	16	100,0
République Tchèque	2	7	3	4	6	12	15	8	19	137,5
Roumanie	0	0	1	2	2	1	1	8	5	-37,5
Hongrie	1	0	1	1	3	7	17	6	10	66,7
Bulgarie	0	2	3	1	2	1	4	5	10	100,0
Slovénie	0	0	3	2	1	2	5	5	5	0,0
Danemark	26	25	16	22	14	10	15	4	4	0,0
Autriche	3	1	9	13	6	5	3	3	2	-33,3
Suède	2	2	6	1	1	5	1	2	9	350,0
Autres	16	15	24	32	20	16	21	18	17	-5,6
Total	2 350	2 303	2 366	2 744	2 547	2 889	2 277	2 402	2 183	-9,1

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais

Pour comprendre ces résultats

Source :

Les résultats présentés sont issus des comptages de poids lourds réalisés chaque année depuis 2002 par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et la Direction régionale du Travail des transports du Nord-Pas-de-Calais. Ces relevés ont lieu au poste frontière de Rekkem, situé sur l'autoroute A22, au mois de janvier ou février. À chaque fois, les comptages se déroulent sur deux jours (un mercredi et un vendredi de la même semaine) et aux mêmes heures (de 9h à 12h, 1h30 de comptage dans chaque sens).

Les comptages de l'année 2000 ont été effectués au mois de mai. Aucun comptage n'a été réalisé en 2001.

Définitions :

Pavillon : Le pavillon correspond à la nationalité d'immatriculation du camion ou du tracteur. Il ne s'agit pas forcément de la nationalité du transporteur, puisqu'une entreprise d'un pays donné peut également être présente à l'étranger sous forme de filiale par exemple. Cette internationalisation du transport existe parmi les groupes, mais touche également des entreprises de taille plus modeste, notamment les entreprises dans les zones frontalières où les avantages compétitifs des pays limitrophes sont importants.

Tracteur routier : Véhicule routier automobile conçu, exclusivement ou principalement, pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement semi-remorques). Les tracteurs agricoles ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Pour en savoir plus

- Bilan des comptages de véhicules poids lourds au poste frontière de Rekkem – Direction régionale de l'Équipement du Nord-Pas-de-Calais, Juin 2008
- Transport routier de marchandises européen 2004-2007 : progression en France et recul à l'international du pavillon français – CGDD/SOeS – Le point sur n°7, Mars 2009
- Transports routiers de marchandises sous pavillon français en 2008 – CGDD/SOeS – Chiffres et statistiques n°38, Juin 2009
- Site du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire : www.developpement-durable.gouv.fr
- Site de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord-Pas-de-Calais : www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction régionale
de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
Nord – Pas de Calais
Cellule Applications Statistiques
44, rue de Tournai - BP 259 - 59019 LILLE CEDEX
Télécopie : 03 20 13 48 45
mél : ASSIG.SGP.DRE-Nord-PdC@equipement.gouv.fr
Secrétariat : 03 20 13 48 30
Site Internet : www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

DREAL Nord – Pas de Calais

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr